

L'OPHTALMOLOGIE PEDIATRIQUE

SMAV 21/04/2022

Perrine Gillard (perrinegillard@gmail.com – 0493 85 84 03)

L'ophtalmologie pédiatrique est une spécialité de l'ophtalmologie prenant en charge l'enfant dès la naissance jusqu'à la fin de l'adolescence. Les pathologies qu'un ophtalmopédiatre rencontre sont très variées, pouvant affecter toutes les structures de l'œil et des annexes oculaires. La prise en charge de ces pathologies est particulière et doit être effectuée sans délai pour éviter une mauvaise vision permanente car l'œil et les aires cérébrales impliquées dans la vision sont toujours en développement chez l'enfant jusqu'à l'âge de 8-10 ans.

L'examen ophtalmologique d'un enfant requiert de la patience et de l'adaptation. Il est différent en fonction de l'âge de l'enfant et de ses capacités. Il permet d'avoir une idée précise de la vision et de l'état sensori-moteur de l'enfant. Pour obtenir des réponses aux tests réalisés, il est indispensable d'obtenir la confiance de l'enfant (et de ses parents). Quand l'examen est impossible en consultation, il sera réalisé sous anesthésie générale.

Un enfant doit être envoyé en urgence chez l'ophtalmologue au moindre doute sur la présence d'une affection pouvant menacer le pronostic vital ou visuel. La leucocorie doit faire éliminer le plus rapidement possible un rétinoblastome. Le glaucome congénital, dont les signes d'appel sont un larmoiement clair, une photophobie et une buphthalmie, constitue une urgence chirurgicale. Un enfant ayant un nystagmus, un strabisme ou un comportement de malvoyance doit être très rapidement envoyé chez l'ophtalmologue dès l'âge de 3 - 4 mois. Vu le degré d'urgence et les longs délais de rendez-vous, le pédiatre ou le médecin généraliste doit contacter directement l'ophtalmologue, qui devra intercaler l'enfant dans la journée ou dans la semaine en fonction des signes cliniques relatés. Enfin, tout enfant peut présenter un trouble réfractif, un microstrabisme ou une affection ophtalmologique non visible. Les enfants atteints de tels troubles ne s'en plaignent généralement pas. Un dépistage visuel est donc organisé dans les crèches et dans les écoles primaires et secondaires. Cependant, un examen ophtalmologique est vivement recommandé vers l'âge de 9 mois puis 2 ans et 5 ans, surtout s'il existe des antécédents familiaux.

La prise en charge des affections oculaires chez l'enfant comprend deux volets. Le premier est le traitement de l'affection en elle-même, par exemple une chirurgie de la cataracte congénitale ou une photocoagulation des télangiectasies rétiniennes dans la maladie de Coats. Le deuxième volet est la prise en charge de l'amblyopie causée par cette affection. Cela implique le port de la correction optique totale prescrite après cycloplégie et le port d'un cache sur l'œil non amblyope.

L'ophtalmologue pédiatrique joue un rôle important dans le suivi des enfants myopes. Il est estimé que la moitié des adolescents sera myope en 2050. De nombreuses pathologies potentiellement cécitantes (glaucome, décollement de rétine, maculopathie,...) peuvent apparaître chez les patients myopes et leur fréquence augmente avec l'importance de la myopie. L'ophtalmologue doit mettre en œuvre des traitements (collyres et/ou verres spécifiques) pour limiter l'évolution de la myopie. Les études ont prouvé que le temps passé à l'extérieur permet de prévenir l'apparition de la myopie chez l'enfant.

Et pour finir, comme toute personne travaillant avec les enfants, l'ophtalmologue pédiatrique doit pouvoir suspecter, reconnaître et prendre en charge un enfant victime de maltraitance.

L'ophtalmologie pédiatrique est une spécialité passionnante. Le travail d'équipe est indispensable avec les orthoptistes, les infirmiers, les pédiatres, les médecins généralistes, les urgentistes, les radiologues, les anesthésistes, les oto-rhino-laryngologistes, les assistants sociaux,...